



Syndicat national des cadres, maîtrise et techniciens des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Villeneuve sur Lot, le 22 février 2019,

Mr Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Economie et des Finances

Télédoc 151 139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12.

Monsieur Le Ministre,

L'organisation syndicale que je préside affiliée à la CFE-CGC représentant les personnels de Chambres de Métiers et de l'Artisanat est très inquiète des incidences impactant le réseau suite aux réformes mises en place dites lois « **PACTE** » et « **Liberté pour choisir son avenir professionnel** ».

Légaliste et respectueuse du droit, mon organisation syndicale s'interroge toutefois sur les conséquences pour le personnel en termes d'emplois, de qualité de services et maintien du tissu économique et social dans les territoires. Le dialogue social bien que réactivé dans le cadre de la nouvelle mandature ne nous permet pas aujourd'hui une lisibilité suffisante sur l'avenir du réseau.

Nous constatons une montée inexorable du niveau d'anxiété de certains personnels concernant leur avenir professionnel et un climat anxiogène qui s'aggrave. A titre d'exemple et pour étayer notre propos, nous vous faisons part en suivant de quelques situations cumulées auxquelles le réseau a à faire face : *disparition du registre des métiers, fin des enregistrements de contrats, interrogation sur la qualité d'artisan avec impacts sur TFC, diminution de 50% dans certaines régions des fonds de formation et réforme de l'apprentissage libéralisant l'accès à la formation...*

Autant de situations, Monsieur Le Ministre, qui renforcent les inquiétudes au sein des organisations et qui parfois peuvent évoquer la volonté politique de voir ce réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat disparaître.

C'est dans ces conditions, Monsieur Le Ministre, que j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous et à votre convenance une rencontre afin de bien comprendre la volonté du Gouvernement concernant l'avenir du réseau consulaire de l'artisanat.

En espérant que ma requête pourra être entendue et dans l'attente, je vous prie Monsieur Le Ministre, de recevoir l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jean-Marc LAFAYE

Président CGC-CMA

CGC+CMA « Le Barou » 47300 Villeneuve sur Lot
www.cgccma.fr contact : cgccma@gmail.com

Construisons ensemble des solutions d'avenir